

Le 30 janvier 2017

L'Hon. Bill Morneau, C.P., député Ministre des Finances Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

L'Association nationale des retraités fédéraux est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des juges nommés par le fédéral, leurs partenaires et leurs survivants. Forte de 180 000 membres, dont plus de 60 000 vétérans et leurs familles, appartenant à 81 sections à l'échelle du Canada, l'Association offre depuis plus de 50 ans des services de défense indépendants sur les enjeux qui touchent la sécurité financière, la santé et le bien-être de ses membres et des Canadiens.

J'aimerais vous rencontrer pour discuter des préoccupations de nos membres au sujet du projet de loi C-27, *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, et des manchettes récentes dans les médias sur le fait que le gouvernement fédéral envisage d'utiliser les régimes de prestations de santé et de soins dentaires comme sources possibles de revenus supplémentaires.

Même si le projet de loi C-27 ne touche pas tous les employeurs, l'effet potentiellement corrosif qu'il pourrait avoir sur la sécurité du revenu de retraite collectif des Canadiens est préoccupant. Il est prouvé que les régimes de pension à prestations déterminées bien gérés et disciplinés assurent la sécurité de la retraite et contribuent de manière considérable à notre économie sous forme de dépenses et de taxes de consommation, générant ainsi croissance commerciale et emplois.

Rendre les prestations de soins de santé imposables se traduirait par des coûts supplémentaires pour les familles canadiennes et incitera probablement moins d'employeurs à les offrir.

.../2

Cette décision signifierait que beaucoup de Canadiens à faible revenu et de classe moyenne ne seront plus en mesure de se permettre des soins nécessaires et préventifs. Ces soins préventifs représentent des économies pour les systèmes de soins de santé financés par des gouvernements, car ils dépistent et traitent des problèmes de santé à un stade précoce, ce qui favorise la santé et la productivité des Canadiens et de leurs familles.

Ces enjeux sont particulièrement importants pour les aînés canadiens, notre sécurité de retraite collective, notre classe moyenne et notre économie nationale.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter avec vous des préoccupations énumérées ci-dessus, de même que d'autres enjeux qui préoccupent nos membres en particulier et les aînés en général. Un membre de notre personnel communiquera avec votre bureau pour fixer une rencontre. Vous pouvez également communiquer avec la directrice de la défense des intérêts de Retraités fédéraux, Madame Sayward Montague, à smontague@retraitesfederaux.ca, ou au 613-745-2559, poste 238. Nous entrevoyons avec confiance de pouvoir vous rencontrer dès que possible et vous remercions de votre coopération.

Cordialement,

Le président de l'Association nationale des retraités fédéraux

Jean-Guy Soulière

JGS/hc